

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE L'ALLIER — 4e CIRCONSCRIPTION

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

CANDIDATURE DU

Général Pierre FAURE



(Armée de l'AIR)
Commandeur de la Légion d'honneur - Croix de Guerre
Ingénieur Radio E. S. E.

DÉMOCRATE INDÉPENDANT POUR LA DÉFENSE DU **OUI**

Né à Vichy le 22 octobre 1904, d'un père comptable et d'une mère directrice de l'Ecole Maternelle de la rue d'Alsace, fait ses études **comme boursier d'Etat** au Collège de Cusset, puis comme engagé volontaire en 1923, et entre **à Saint-Cyr** d'où il sort, en 1928, sous-lieutenant d'Aviation.

Ingénieur de l'Ecole Supérieure d'Electricité - promotion 1932.

Poursuit sa carrière normale d'officier aviateur, faisant un séjour en **Indochine** avec mission en **Chine** de 1935 à 1938.

Commandant d'un Groupe de Bombardement pendant la **Campagne 1939-40,** blessé, interné au Luxembourg et évadé (3 citations).

Adjoint puis Commandant des **Forces Aériennes Françaises Libres** à Madagascar, part pour l'**Afrique du Nord** et **Londres** (1943-1944).

Occupe ensuite successivement les postes d'Attaché de l'Air au **Portugal** et en **Espagne,** Expert Militaire de l'O.N.U. en **Indonésie,** Attaché Militaire en **Australie** puis au **Canada,** après un séjour en France où il est Chef du 2e Bureau, puis Conseiller Air au Sénat, et enfin Directeur de l'Inspection Air au Commandement Supérieur Allié (SHAPE).

Désigné comme Auditeur à l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale, est choisi comme **Chef du Cabinet Militaire** du Secrétaire d'Etat à l'Air, poste qu'il doit quitter lors de sa promotion au grade de Général de Division Aérienne pour rejoindre l'Etat-Major Interallié Sud Europe à **Naples.**

A été chargé de missions diverses en **Afrique Noire,** aux **U.S.A.,** en **Océanie Française** et au **Brésil.**

Marié à une Saint-Yorraise et père de famille : **3 enfants** actuellement étudiants, dont un né à Vichy au cours d'une « escale » au berceau de la famille.

Enfant du Pays, revient comme Ulysse après son beau voyage, se mettre au service de sa petite Patrie après avoir servi la Grande avec honneur pendant plus de 35 ans.

Me présentant **seul, à visage découvert et sans aucun soutien matériel,** je ne peux vous atteindre que par les très modestes moyens dont je dispose.

SI VOUS AVEZ ÉTÉ SATISFAITS DU SYSTÈME

si vous avez gardé votre confiance aux HOMMES et aux PARTIS qui l'on créé et si âprement défendu avant de se rendre, si vous croyez à ces PARTIS NOUVEAUX bâtis à la hâte avec les débris des anciens,

NE PERDEZ PAS VOTRE TEMPS DEVANT MES PANNEAUX !

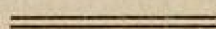
Mais si vous voulez essayer

AUTRE CHOSE AVEC D'AUTRES HOMMES

alors, lisez loyalement mes affiches pour vous faire une opinion sur cette candidature qui veut se placer strictement sous le double signe de

L'INDÉPENDANCE et de LA FIDÉLITÉ

Elle s'adresse avant tout à vous, ABSTENTIONNISTES de **1946**, de **1951** et de **1956**, qui êtes sortis de votre mutisme le **28** septembre dernier pour crier « **OUI** » A LA FRANCE **NOUVELLE.**



La loi qui a fixé le nouveau mode de scrutin **EXIGE** que le candidat dépose, en même temps que son nom, celui d'un suppléant, sous peine d'annulation de sa candidature.

Je suis un ennemi déclaré de cette mesure qui eût fait la joie de Courteline et risque, ce qui est grave, de fausser cette consultation.

De plus, tenant **essentiellement à ma qualité d'isolé,** je ne pouvais me lier à quiconque sans altérer le sens profond de ce scrutin **uninominal.**

C'est dans cet esprit que je me suis décidé à vous présenter comme suppléante ma **propre épouse,** qui m'a suivi toujours et partout depuis 25 ans et dont la présence à mes côtés sur ce bulletin de vote n'a pas d'autre but que de **sauvegarder une indépendance que je veux totale.**

La démission du député entraînant une élection partielle, **seul mode vraiment démocratique de remplacement,** vous pouvez considérer cette « sous-candidature » **comme une simple formalité administrative.** La « suppléante » prend, **devant vous, l'engagement formel de démissionner** si le mandat doit un jour lui échoir.

Le remplaçant éventuel. Le Candidat.

Imp. Collon - Vichy